

Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST 48. Que font les terrains autoritaires aux théories de l'action collective ?

Montserrat EMPERADOR, Doctorante IEP Aix-en-Provence/IREMAM, ATER
Université Lyon 2
m_emperador@yahoo.es

VERSION PROVISOIRE. NE PAS DIFFUSER

À quoi tient la subversion dans un contexte autoritaire ? Les protestations pragmatiques pour le droit à l'emploi au Maroc

À l'heure des révoltes arabes d'hiver et printemps 2010-2011, le Maroc connaît sa propre version de mobilisation populaire. Depuis le 20 février 2011, plusieurs dizaines de villes ont répondu à huit appels à manifestation nationale¹, lancés par le Mouvement du 20 février (M20F), une plateforme réticulaire fondée sur des engagements à titre individuel et structurée sur le mode de l'assemblée ouverte. À la tête du cahier revendicatif du M20F figurent la limitation des compétences exécutives du roi en faveur des institutions élues et la dénonciation de la corruption et du fonctionnement oligarchique de l'économie. Aucun de ces arguments n'est inédit². Or, ils constituent, pour la première fois, le leitmotiv d'une campagne de protestation.

La réponse des autorités à l'occupation de l'espace public par ce nouvel acteur protestataire a combiné le laisser-faire³ et le verrouillage de la rue⁴. Quatre mois après le début de la vague de manifestations, la répression s'est soldée avec sept morts. La fluctuation de la tolérance à l'égard du M20F répond moins au caractère politique du cahier revendicatif et aux traits de son répertoire d'action, qu'à leur *tempo* politique. Autrement dit, la permissivité à l'égard de la protestation est conditionnée par ce qui est dit, mais, surtout, par le moment où cela est dit. La transgression du M20F réside dans la remise en cause, par l'action et le discours, des balises imposées par le pouvoir central, prenant officiellement en charge le dossier de la démocratisation depuis le 9 mars⁵. Ce critère de permissivité s'impose à toute initiative protestataire, mais il produit des effets différents selon les cas.

¹ Cela au moment où nous écrivons ces lignes, fin juin 2011.

² Plusieurs partis de gauche avaient fait de la révision de la constitution un point central de leurs programmes électoraux en 2007 (élections législatives de 2007).

³ Lors des manifestations du 20 février, 20 mars, 24 avril et 5 juin. La manifestation du 19 juin a été ripostée par des contre-manifestations : convoqués deux jours après l'annonce par le roi du texte provisoire de la nouvelle constitution exprimer le refus au projet, les manifestants ont été pris de court par quelques loyalistes violents.

⁴ Le 13 mars, une manifestation réalisée à Casablanca a fini avec une violente intervention policière. Le 22, 28 et 29 mai, la dispersion systématique de tout rassemblement de plus de cinq personnes a empêché la réalisation de manifestations dans plusieurs dizaines de villes (observations de terrain, Rabat).

⁵ Le 9 mars, deux semaines après la première manifestation du M20F, Mohamed VI annonce la nomination d'une Commission consultative pour la révision constitutionnelle. Quatre jours plus tard, la Coordination locale M20F de Casablanca organise une manifestation pour dénoncer la modalité de mise en place de la Commission, dont les membres ont été pointés par le roi.

Depuis moins de dix ans, la liste de travaux relativisant la marginalité de la région arabo-musulmane dans la sociologie de l'action collective se rallonge⁶. Plutôt que de marginalité, il s'agissait d'un persistant regard stéréotypé. Les analyses des protestations dans la région mettaient en avant, soit une politisation extrême -l'aspiration démocratique de toute mobilisation, en déplorant son absence le cas échéant-, soit une pathologisation extrême - un phénomène de masse, incontrôlable et enclin à pencher vers les « extrêmes »⁷-. À cet égard, la présence imperturbable d'une catégorie protestataire ancienne de plus de 20 ans au Maroc et ses interactions avec d'autres collectifs (à l'instar du M20F), nous amène à nous interroger sur les éléments auxquels tient la subversion protestataire dans un pays qui se veut dans un processus de « transition vers la démocratie »⁸. On se réfère aux « diplômés chômeurs » organisés, collectif à *turn-over* très élevé alimenté par un chômage grimpan⁹.

Revendiquant, depuis le début de la décennie de 1990, des recrutements dans la fonction publique, les diplômés chômeurs sont devenus une constante du paysage revendicatif, avec un discours et des modes de faire repérables et reproductibles. Leur insertion dans une maille dense de transactions politiques et d'enjeux, offre une opportunité de désenclavement de la région arabo-musulmane comme terrain pour les sociologues de l'action collective, en même temps qu'elle invite à considérer les particularités des « situations sous contrainte »¹⁰. Cela d'autant plus que les diplômés chômeurs bénéficient d'une relative permissivité. En fait, la tolérance à l'égard des premiers est seulement possible lors que l'action se déploie sous certaines modalités dont il sera question d'analyser le contenu dans ce papier.

Les revendications explicitement politiques du M20F ne négligent pas la « question sociale ». La nouveauté de ce discours protestataire réside dans l'explicitation du nœud entre des thématiques traditionnellement présentées comme « matérielles » (le chômage, la ruine des services publics fondamentaux, etc.), d'un côté, et la manière dont l'autorité politique et économique est exercée, de l'autre. La corruption, le manque d'autonomie de la justice ou l'opacité du « capitalisme de copains » biaisé par l'influence royale, sont dénoncés comme des maux subis au quotidien par la population, cela sous la forme d'une répartition inégale des ressources. Vue cette opération rhétorique, on pourrait s'attendre à la participation des diplômés chômeurs dans la dynamique du 20F. Mais ceux-ci, militants chevronnés dans un

⁶ Parmi les ouvrages collectifs qui interrogent la région arabo-musulmane avec les outils de la sociologie de l'action collective, voire qui tentent de dépasser les rebondissements ethnocentriques de ceux-ci, citons Mounia BENNANI-CHRAÏBI, Olivier FILLIEULE (éd.), *Résistance et protestation dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Science Po, 2003 ; Joel BEININ, Frédéric VAIREL (éd.), *Social Movements, Mobilization and Contestation in the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, 2011.

⁷ À propos de l'hypothèse de la centralité de l'émeute dans le répertoire d'action « maghrébin », voir Marguerite ROLLINDE, Didier LE SAOUT (éd.), *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*, Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1999. Frédéric Vairel note, à partir d'une recension des sommaires des principales publications anglo-saxonnes en sociologie de l'action collective que, pendant des années, la région arabo-musulmane n'a attiré l'attention des chercheurs que comme espace de développement de l'islam politique, celui-ci réduit et assimilé à des formes d'extrémistes ou d'« ugly movement » (Sidney TARROW, *Power in movement : social movements and contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 8), cf. Frédéric VAIREL, «Protesting in Authoritarian Situations : Egypt and Morocco in Comparative Perspective», communication présentée au 9th Mediterranean Research Meeting, Montecatini, Mars 2009, 22 p.

⁸ À en juger par la rhétorique des interlocuteurs internationaux du Maroc, de sa classe politique et de nombreux observateurs.

⁹ «Le chômage des jeunes diplômés, une bombe à retardement ! », article paru dans *Afrique Actu* le 11 janvier 2011 (version en ligne consulté le 20 juin 2011 : <http://afriqueactu.net/22967/afrique/le-chomage-des-jeunes-diplomes-une-bombe-a-retardement>)

¹⁰ Marie-Emmanuelle POMMEROLLE, Frédéric VAIREL, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses*, décembre 2009, n° 77.

hyper-activisme de rue sans répit apparent¹¹, n'ont pas répondu au rendez-vous¹². Étonnant, dirait-on ? Pas tellement...

La consolidation d'une mobilisation « chômeuse » au Maroc (et *qu'*au Maroc) est allé de pair avec sa disciplinarisation vis-à-vis des pouvoirs publics. Une suite interminable de groupes, composés de diplômés de l'enseignement secondaire, supérieur et d'handicapés, exige l'intégration de ses adhérents dans la fonction publique. La reproduction des structures s'explique par la réussite matérielle rencontrée par les groupements précédents. Dans un climat d'incertitude sécuritaire, les nouveaux groupes tendent à adopter une attitude pragmatique, fondée sur l'expérience des réussites antérieures. Pour être audible, la mobilisation doit s'assurer d'être tolérée. Cela s'accomplit en mettant en pratique un style protestataire retenu dont les récompenses éventuelles encouragent de nouveaux passages à l'action tout en consolidant la pertinence de l'autolimitation. L'hypothèse classique de l'improbabilité de l'action collective des chômeurs serait invalidée¹³, alors que celle du caractère dé-radicalisant des structures de mobilisation semblerait se confirmer¹⁴.

L'expérience positive de l'action publique alimente l'autoréférentialité de la mobilisation des diplômés chômeurs : valorisant une certaine manière de procéder et un objectif concret – l'enjeu étant surtout l'obtention d'un emploi-, elle tend à s'isoler de toute autre dynamique protestataire. La manière dont l'époque de la violence politique a été dépassée y est pour beaucoup : les « années de plomb »¹⁵ ont donné suite à une pacification des rapports entre le régime et les opposants construite sur la valorisation de l'unanimité au détriment de la confrontation des différends politiques. L'autonomie relative de la cause chômeuse en est remise en question : la mobilisation est tolérée et récompensée tant qu'elle serve à l'avancement d'enjeux autres que les siens.

Un argument de protestation en accord avec l' « air du temps »

Les chômeurs constituent un exemple classique de ce que la sociologie de l'action collective pense sous l'étiquette de « mobilisations improbables ». Selon des analyses de type entrepreneuriale et objectiviste, la possibilité d'une action collective tient à la disponibilité et au déploiement de « ressources », inégalement distribuées entre les individus¹⁶. En qualifiant les chômeurs de population à mobilisation improbable¹⁷, on suggère que l'absence d'emploi

¹¹ À propos de l'intensité de l'investissement protestataire de la rue par les diplômés chômeurs organisés, je me permets de renvoyer le lecteur « Les manifestations des diplômés chômeurs au Maroc : la rue comme espace d'affirmation et de transgression du tolérable », *Genèses*, vol. 77, décembre 2009, pp. 30-50.

¹² Dans un premier temps, l'aîné de la catégorie, l'Association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (ANDCM, créée en 1991), a rejoint le Comité national d'appui au M20F (CNAM), pour s'en distancier après la manifestation du 20 mars 2011. Pour ce qui est du reste de groupements de chômeurs concentrés sur Rabat, non seulement ils n'ont pas rejoint le mouvement, mais ils ont interrompu leur propre activité protestataire entre début février et début avril.

¹³ FANIEL J., « Belgian unemployed and the obstacles to collective action », papier présenté à la 2ème conférence ECPR Marbourg, 2003.

¹⁴ CLOWARD R. A., PIVEN F. F., *Poor People's Movements*, Vintage Books, Random House, New York, 1977.

¹⁵ Les « années de plomb », caractérisées par la violence des rapports entre le régime et ses contestataires, sont habituellement définies par les bornes chronologiques suivantes : 1965 avec la déclaration de l'état d'exception et 1999 avec la mort de Hassan II et le limogeage du ministre de l'Intérieur Driss Basri.

¹⁶ John D. MC CARTHY, Mayer N. ZALD, « Resource mobilization and social movements: a partial theory », en *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241.

¹⁷ Il faut pourtant reconnaître le changement d'angle de vue entrepris par certains travaux, qui appréhendent la situation de chômage comme une compétence potentielle, en ce qu'elle libère du temps et des énergies à investir dans d'autres activités, à l'instar de la lutte collective. Voir à ce propos Sophie MAURER et Emmanuel PIERRU, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 : retour sur un « miracle social » », *Revue française de science politique*, vol. 15, n°3, juin 2001, pp. 371-407.

est un indicateur de précarité matérielle, relationnelle, voire cognitive et émotionnelle. Par conséquent, ils dépendraient de l'intervention d'entrepreneurs de cause externes (des syndicalistes, des intellectuels...) ¹⁸ capables d'apporter les éléments nécessaires pour l'organisation collective, en termes de légitimité de la cause ou de savoir-faire pratiques ¹⁹. Un regard sociologique imprégné de misérabilisme a renforcé l'hypothèse d'une tutelle nécessaire des chômeurs ²⁰, et le risque de voir basculer l'expression du malaise produit par le déclassement social dans l'extrémisme politique ²¹.

Or, un tel portrait ne correspond pas au profil des diplômés chômeurs marocains. La dénonciation du chômage est l'œuvre d'une catégorie pionnière particulière : des individus se (ré)présentant en tant que chômeurs ²², se prévalant souvent d'expériences militantes préalables, ayant un niveau d'études supérieur à la moyenne nationale ²³ et aspirant à intégrer les échelons les plus élevés de la fonction publique.

Que les difficultés d'insertion professionnelle constituent l'argument du passage à l'acte protestataire s'explique par une conjoncture économique et politique concrète. Entre 1983 et 1992, le Maroc applique un plan d'ajustement structurel. Les diplômés subissent de plein fouet la réduction dramatique des postes créés dans la fonction publique, leur principal débouché professionnel. La protestation se légitimera en faisant appel à un « droit à l'emploi » bafoué. Certainement, le mécanisme de mobilité sociale promu par le secteur public lors de l'accès à l'indépendance est tombé en « panne » ²⁴.

La supposée étendue sociale du chômage en fait un puissant facteur de mobilisation, surtout pour des militants partisans et syndicaux qui, à la fin des années 1980, confrontent tant l'urgence matérielle que le besoin de reconvertir leurs engagements. Des ex-prisonniers politiques comptent parmi les pionniers de la mobilisation, ainsi que des syndicalistes faisant l'expérience d'une marginalisation idéologique au sein de leurs organisations ²⁵. Le chômage s'avère, en plus qu'un obstacle à leur promotion sociale, un argument mobilisateur relativement protégé, en ce qu'il ne conteste pas d'enjeu de pouvoir explicite.

La libération des prisonniers politiques des « années de plomb », le développement du tissu associatif et l'intégration des partis d'opposition aux tâches gouvernementales,

¹⁸ Pour un exemple éclairant de l'impact de l'intervention d'entrepreneurs de cause externes sur l'organisation d'une cause protestataire, voir Lilian MATHIEU, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue Française de sociologie*, 1999, pp. 475-499.

¹⁹ Pour nuancer ce point, rappelons le travail d'E. Pierru et de S. Maurer, selon lequel le chômage permet de réveiller des compétences qui n'avaient pas pu être pratiquées pendant la période professionnellement active.

²⁰ Cette tutelle peut parfois s'avérer nocive pour les intérêts des concernés, en ce qu'elle risque d'étouffer le maximalisme des revendications des bénéficiaires de l'action collective. Cf. Richard A. CLOWARD et Frances F. PIVEN, *Poor People's Movements*, op.cit. ; Sébastien Chauvin, « Le worker center et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies pratiques*, 15, 2007, p. 41-54.

²¹ À ce propos, on peut se reporter aux travaux d'Emmanuel Pierru sur le rapprochement des chômeurs du populisme extrémiste, que ce soit au début ou à la fin du XXème siècle. Cf. Emmanuel PIERRU, « Des chômeurs « bons pour tous les coups de main politiques » », in Annie COLLOVALD et Brigitte GAÏTI (dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute (Coll. Pratiques politiques), 2006, pp. 113-132.

²² L'identification en tant que chômeur implique moins la non réalisation d'aucune activité rémunérée que l'absence d'accord entre celle-ci et la formation acquise.

²³ Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 36 % et de 11 % dans le supérieur pour l'année 1988-1989. Ce dernier taux, calculé par rapport au groupe d'âge correspondant, est de 1,1 %.

²⁴ Najib BOUDERBALA, « La trajectoire du Maroc indépendant : une panne dans l'ascenseur social », *Critique économique*, n° 10, 2003, p. 5-30.

²⁵ À partir des années 1980, les militants islamistes s'emparent des organes exécutifs de l'Union nationale des étudiants du Maroc qui, pendant presque trois décennies, avait été dominée par la gauche.

constituent des « événements transformateurs »²⁶, qui ont été interprétés aussi bien depuis l'optique de la « transition »²⁷, que comme des signaux d'un redéploiement autoritaire sans démocratisation²⁸. La pacification ne saurait s'expliquer par le « coup » unilatéral du régime. L'échec des tentatives révolutionnaires de renversement de la monarchie et la lourdeur de la répression subie (emprisonnements, disparitions, torture, etc.) constituent des puissants stimuli incitant les opposants à élargir les scènes et les modalités d'action²⁹. Des compétences militantes sont réaffectées au service de thématiques de « droits » : droits de l'homme et lutte contre l'impunité, droits des femmes, droit à une vie digne...³⁰, ou encore la dénonciation de la crise des mécanismes d'intégration sociale. Dans ce sens, la reconversion à l'action civile des opposants pourrait être interprétée comme « la conséquence d'une victoire de la répression politique » menée durant les décennies précédentes³¹. Vu ainsi, le développement associatif ne témoignerait pas « d'une fragilisation, mais d'une évidente consolidation des régimes qui, après avoir réussi à éliminer leurs opposants résolus, peuvent envisager d'accepter une libéralisation dans laquelle les moins mutins d'entre eux occuperaient une place reconnue »³². L'émergence du « diplômé chômeur » s'inscrit dans cette dynamique : il suppose un choix militant configuré dans les interstices de la conciliation entre le régime et ses opposants, déployé autour d'une thématique sociale évocatrice mais *a priori* éloigné des enjeux du pouvoir.

La circonscription de la cause aux seuls diplômés (de l'enseignement secondaire et supérieur) renvoie aussi à cette dynamique. Elle tient tant l'accommodement de la mobilisation aux répertoires et modalités d'organisation qui s'avèrent « porteurs », qu'à une volonté de minimisation de la répression éventuelle, en cédant la parole protestataire à une catégorie collective et juridiquement perçue comme méritante de reconnaissance sociale. Dans ce sens, la manifestation des diplômés peut être interprétée comme le vœu d'un « retour régalien ». Au fil des années, les groupes qui endossent la cause s'installent sur cette ambiguïté : ils dénoncent la crise du pacte de régulation sociale hérité de l'indépendance tout en demandant une intégration accrue à l'État. En faisant appel aux compétences régaliennes du Prince, les mobilisés aspirent à être pris en compte lors de la distribution de ressources devenues rares. Voici un élément d'« autolimitation » d'ordre symbolique, se traduisant opérationnellement dans le répertoire d'action et de discours.

²⁶ Doug MAC ADAM, William H. SEWELL Jr, 2001, "It's about Time: Temporality in the Study of Social Movements and Revolutions", in PERRY J. (et al.), *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 89-125, p. 102.

²⁷ Pierre VERMEREN, *Le Maroc en transition*, Paris, Editions La Découverte, 2004.

²⁸ Michel CAMAU « Remarques sur la consolidation autoritaire et ses limites » in Assia Boutaleb et alii. (dir.), *L'autoritarisme dans le monde arabe*, Le Caire, CEDEJ, 2005, p.9-58.

²⁹ L'influence de la violence sur les modalités d'organisation de l'action collective donne lieu à des interprétations divergentes, pointant tantôt une incitation à l'action collective, tantôt une démobilisation. Cf. Charles TILLY, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. L'impact de la répression sur l'action protestataire est interprété avec des variables différentes. Marwan KHAWAGA a mis l'accent sur le degré de ciblage de la violence contre les opposants (« Repression and Popular Collective Action : Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, 1993, n° 8, 1, pp. 47-71), tandis que Charles KURZMAN s'intéresse aux perspectives de réussite des protestataires (« Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social Movement Theory: the Iranian Revolution of 1979 », *American Sociological Review*, vol. 61, n° 1, 1996, pp. 153-170).

³⁰ Frédéric VAIREL, *Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc*, thèse de Doctorat en science politique, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 2005.

³¹ Assia BOUTALEB, Jean-Noël FERRIÉ, Benjamin REY, *L'autoritarisme dans le monde arabe*, op. cit, p. 6.

³² Idem.

Un répertoire « autolimité »

Les chômeurs organisés expriment leur mécontentement à travers de marches, sit-in, occupations de bâtiments publics, grèves de la faim ou tentatives de suicide. Ces actions sont menées dans presque toutes les villes où des emplois publics sont à pourvoir. Concentrés sur la capitale, ce sont les groupes de diplômés de troisième cycle qui exercent une influence remarquable sur la production de l'image dominante de la mobilisation : des milliers de personnes dirigeant des manifestations vers le Parlement pour exiger leur intégration dans la fonction publique. L'hyper-activisme et la visibilité publique des diplômés n'a pas d'équivalent chez d'autres collectifs³³. Cela suppose-t-il une levée de la coercition à l'égard des expressions du mécontentement, ce qui invaliderait l'hypothèse de la situation autoritaire contraignant les protestations ?

Le climat de permissivité à l'égard des protestations pour l'emploi est loin de pouvoir s'identifier à une situation tranchée d'absence de coercition ou, son contraire, de verrouillage de la rue. Des contraintes relèvent d'un rigide encadrement juridique hérité du Protectorat, qui soumet l'organisation de toute action collective à la présentation d'un avis préalable à l'autorité compétente et, souvent, à l'obtention d'une autorisation, sous peine de dispersions, arrestations et emprisonnements. Malgré l'alignement juridique avec les standards internationaux en matière des droits de l'homme, la violence (physique, symbolique, sexuelle) demeure un instrument routinier dans l'exercice policier de l'autorité au Maroc. Mais les contraintes ne s'imposent à tous les collectifs de la même manière. La performance de l'appareil policier et judiciaire varie en fonction des dimensions factuelle, symbolique et conjoncturelle de la protestation. Le caractère idéologique des groupements, le rapport construit avec les autorités et l'état d'autonomie de la mobilisation, sont d'autres variables conditionnant le climat de permissivité pesant sur l'expression collective du mécontentement. Par « état d'autonomie » nous nous référons à la place occupée par la cause en général, ou par les différents groupements de chômeurs en particulier, dans une maille d'intérêts interdépendants portés par des acteurs tiers (des partis politiques en situation de concurrence électorale, des responsables gouvernementaux, des syndicats, etc.).

Dans ces circonstances, le répertoire instrumental et discursif³⁴ des diplômés chômeurs révèle la quête d'un équilibre entre le besoin d'être pris en considération par les élites décisionnelles et le besoin d'être toléré pour que les revendications soient audibles. La forme d'action choisie répond à des planifications stratégiques : les chômeurs programment des « coups » qu'ils considèrent susceptibles de provoquer la réaction des élites, espérant la déstabilisation des relations collusives fondant le statu quo³⁵. La tactique choisie par les diplômés repose sur l'idée que l'escalade d'actions mènera les élites décisionnelles à débloquer des ressources, donc à embaucher les manifestants. Mais la marge de manœuvre est limitée par la perception des conditions de faisabilité de l'action (les contraintes

³³ L'ANDCM dispose de sections locales distribuées sur l'ensemble du territoire. Presque tous les groupes de diplômés de troisième cycle concentrent leurs actions sur Rabat.

³⁴ Charles Tilly entend par répertoire « un ensemble limité de routines qui sont apprises, partagées et jouées à travers un processus de sélection relativement délibéré [; qui] ne dérivent pas d'une philosophie abstraite, mais émergent des luttes³⁴ ». Nous nous servons de l'idée de répertoire moins en tant que catalogue mais en tant qu'univers de rareté modelé dans l'expérience et conditionné par les contraintes sur la définition du légitime ou, tout simplement, du faisable, pesant dans chaque conjoncture. Pour la distinction entre répertoires instrumental et discursif, cf. Mark W. STEINBERG, "El clamor de la multitud: repertorios de discurso e acción colectiva entre los tejedores de seda de Spitalfields en el Londres del siglo XIX", in Mark Traugott, *Protesta social. Repertorios y ciclos de la acción colectiva*, Madrid, Editorial Hacer, 2002, p. 67-98.

³⁵ En nous appuyant sur cette hypothèse, nous nous écartons d'un paradigme de la "mobilisation des ressources" qui fait abstraction des contraintes et de l'univers relationnel dans lequel les disponibilités, expériences ou audaces des acteurs sont "essayées".

susmentionnées) ainsi que par un horizon de possibles, matériels et cognitifs, historiquement et conjoncturellement constitué. Les actions pratiquées sont moins celles qui avaient été prévues, que celles qui sont réalisables compte tenu des limitations des chômeurs (en termes humains, financiers, d'idées) et des contraintes sécuritaires et symboliques. Si les chômeurs prétendent calculer l'état du rapport de forces, leurs anticipations sur les fluctuations du tolérable ne relèvent pas de la science exacte. Nulle certitude à propos des résultats d'une action, que ce soit à court ou moyen terme, ne permet d'établir une relation de causalité entre les « récompenses » et les manières de procéder.

L'équilibre entre subversion et acceptabilité se négocie dans le choix de l'action, de son cible spatial, des caractéristiques de son déploiement et de la langue l'accompagnant. Le Parlement est la cible privilégiée des manifestations de chômeurs à Rabat³⁶. En tant que siège formel d'une autorité politique effective logeant ailleurs, les défis qui lui sont adressés ne constituent pas des transgressions aux « lignes rouges » : la remise en question de la trilogie « Dieu, la patrie, le roi », donc des fondations de l'autorité politique. Cela équivaut, dans des termes spatiaux, à l'enceinte du Palais royal et du ministère de l'Intérieur. La transgression se joue davantage dans la modalité de l'occupation de l'espace : l'attitude physique adoptée par les manifestants devant les forces de sécurité³⁷, l'éventuelle coupure de la route et l'altération de la circulation, voire la subversion des rôles d'autorité normalisés sur la voie publique.

La tolérance à l'égard de la protestation est même aménagée dans les bureaux des « dominants ». L'ouverture de négociations avec les autorités contraint les diplômés à veiller à leur caractère « fréquentable ». Même si la défense du « droit au travail » suppose de pointer « ce qui ne vas pas », les groupements priorisant comme but l'obtention d'emplois viseront à maintenir le canal de communication ouvert, en s'accommodant aux injonctions des autorités (sur la taille des groupes, les modalités de la négociation, le calendrier des actions, etc.).

La rhétorique qui accompagne les actions des chômeurs est loin d'être unitaire, outre la référence commune au « droit au travail » dans le secteur public et pour les adhérents des groupes. La limitation de la revendication professionnelle aux seuls diplômés ne s'explique seulement pas par un souci d'entretien de la cohésion interne des structures militantes, mais aussi par le type de rapport entretenu avec les autorités. La plus ancienne association de diplômés chômeurs (ANDCM) a fait de la préservation de la filiation idéologique avec l'extrême-gauche un de ses signes d'identité. Cela et l'accumulation d'un rapport conflictuel avec les autorités en font un choix militant « peu efficace », si le critère d'efficacité est l'obtention d'un emploi. Peu contraint par des attentes ou des compromissions vis-à-vis du pouvoir, le discours de l'ANDCM « peut se permettre » de franchir une des frontières déterminant la tolérance et la prise en considération des revendications : l'explicitation d'un lien entre le chômage et la question du pouvoir et la domination. Dans l'action discursive de l'ANDCM (pas dans l'organisation interne du groupe), la dénonciation du chômage des diplômés ne peut s'aliéner du combat du chômage ouvrier, la paupérisation de la classe moyenne ou l'inégalité dans la distribution des ressources, en tant que des traductions sociales de l'autoritarisme.

³⁶ D'autres cibles récurrentes sont le ministère de l'Emploi et celui de l'Éducation nationale. Dans les villes autres que la capitale, les manifestations s'adressent aux sièges du conseil municipal ou aux unités rattachées au ministère de l'Intérieur, surtout les sièges des provinces le cas échéant. L'apparente indistinction entre instance représentative et instance déconcentré du ministère de l'Intérieur ne s'explique que par la contrainte. Les diplômés chômeurs savent que la « province » concentre un plus large pouvoir que la mairie.

³⁷ Toujours pacifiques, les manifestants décident au préalable de l'attitude à adopter en cas d'intervention policière : « résister » à la dispersion en restant statique ou prendre fuite pour réduire l'éventualité du contact physique entre les manifestants et les forces de sécurité.

Voici donc l'énonciation d'un *nous* collectif transcendant la particularité du chômeur diplômé, forme de « politisation »³⁸ qui est refusée par les « gagnants » de la mobilisation chômeuse. Au niveau discursif, les diplômés de troisième cycle mettent l'accent sur une rhétorique peu combative, descriptive de l'épreuve humaine du chômage et demandeuse des l'accomplissement des dispositifs juridiques encadrant l'emploi public³⁹.

La continuité de ces styles protestataires des uns et des autres tient au sens accordé à l'engagement chômeur : une modalité de critique sociale ou une voie d'insertion professionnelle. Le dernier est le pari fait par les diplômés de troisième cycle. Ils sont en effet récompensés périodiquement avec des embauches collectives. Les réussites du passé encouragent le réinvestissement du répertoire perçu comme ayant « abouti » à l'heureux résultat. C'est la logique soutenant leur hyper-activisme, mais qui confronte la mobilisation aux limites incertaines du faisable. Ces limites mouvantes se déterminent dans des compromis conjoncturels entre les acteurs mis en relation par et dans « l'échange de coups⁴⁰ ».

Une mobilisation à autonomie relative et intégrée dans une trame d'intérêts en interaction

Tout phénomène protestataire s'inscrit dans un environnement complexe, où il cohabite avec des dynamiques multiples innervées par des intérêts collectifs autres. La cause et les modes d'action des chômeurs sont « empruntés » par des acteurs agissant dans d'autres univers sociaux, et mis au service d'objectifs étrangers à ceux qui avaient justifié leur investissement originel : des autorités publiques en quête de légitimation interne ou externe, des *challengers* aspirant à participer au pouvoir ou à s'y opposer. Le diplômé chômeur intervient donc, sans préjuger de la manière ou de l'intensité dont il le fait, sur le déroulement d'autres scènes de l'activité politique : celle de la prise des décisions publiques, celle de l'activité politique concurrentielle et celle de la pratique protestataire et de critique à l'égard du *statu quo* politique.

Le lien entre les conditions de possibilité d'une protestation et la capacité coercitive du pouvoir central est une hypothèse persistante issue du voyage de la sociologie de l'action collective – en particulier d'une sociologie de type entrepreneurial et objectiviste- à des terrains autres que celui des démocraties libérales. Si on prenait cette hypothèse comme certaine, notre argumentation sur la logique accumulative de l'action (l'escalade devrait provoquer la réaction des élites décisionnelles) relèverait soit de l'inconscience des mobilisés, soit de la surinterprétation de l'observation sociologique. Mais le comportement des chômeurs marocains montre que la faisabilité de la protestation ne tient pas exclusivement aux traits propres des formes d'action et à leur confrontation avec les forces de l'ordre. L'insertion de la protestation dans une trame d'intérêts interdépendants en est déterminante. Elle se comprend

³⁸ Il s'agit de la définition opérationnelle de politisation proposée par Mounia Bennani-Chraïbi, « Jeux de miroir de la « politisation » : les acteurs associatifs de quartier à Casablanca », *Critique internationale*, n° 50, vol. 1, 2011, pp. 55-71.

³⁹ L'article 13 de la constitution, qui garantit le droit à l'emploi des Marocains, est une évocation fréquente, ainsi que les décrets 865/99 et 888/99 du ministère de la Fonction publique organisant le recrutement directe sans concours des diplômés de troisième cycle. Le chômage est présenté comme la conséquence du manque de rigueur ou de la corruption dans l'application des dispositions juridiques qui ne sont pas remis en question.

⁴⁰ Michel Dobry propose de considérer une mobilisation moins comme l'affaire d'un groupe que comme un dialogue virtuel (un échange de coups) entre ceux-ci et leurs antagonistes, sans les répliques desquels les prises de position des premiers ne feraient aucun sens. Michel DOBRY, « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques. Un point de vue heuristique », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIV, n° 3, juillet-septembre 1983, pp. 395-419, p. 398.

à l'aune du caractère socialement évocateur du problème évoqué et de la temporalité dans laquelle la protestation se déploie⁴¹.

Les accords d'embauche collective dont les diplômés bénéficient sont conclus souvent à des moments « chauds » du calendrier politique : périodes électorales, proximité de la fin du mandat gouvernemental, simultanéité de mobilisations multisectorielles, etc. Ce sont des occasions caractérisées par une concentration d'enjeux favorisant des prises de décision extraordinaires, voire en contradiction avec les annonces et les agissements officiels attendus. Les protestataires « calculent » les possibilités associées à ces moments « porteurs » : si l'intensification des protestations ne pourra sûrement pas échapper à la répression, au moins les chômeurs estiment que celle-ci ne sera ni fatale ni en vain⁴². Voici quelques exemples. En avril 2011, en pleine vague protestataire du M20F, le Premier ministre Abbas El Fassi promet aux diplômés 4 000 postes d'emploi. En janvier, à quelques semaines de la première manifestation organisée par le M20F, les diplômés de troisième cycle s'engagent à ne pas y participer en arrachant des conseillers du Premier ministre un engagement de 1 600 postes. Deux semaines avant le début de la campagne pour les élections législatives de septembre 2007, un accord collectif est signé. Il sera élargi de plus d'un millier de postes au printemps de 2008 après l'occupation du siège du parti du Premier ministre par des diplômés « exclus » du plan de recrutement pré-électoral⁴³.

Ces intégrations dans la fonction publique vont à l'encontre du discours officiel à propos du chômage. Celui-ci met l'accent sur le besoin d'orienter les concernés vers le secteur privé. Pour y parvenir, un ensemble de dispositifs sont élaborés depuis le début des années 1990. Les objectifs déclarés : adapter les profils académiques jugés inemployables, améliorer la communication entre l'offre et la demande d'emploi et encourager les projets entrepreneuriaux des diplômés. Faut-il comprendre l'apparent hiatus entre le discours officiel et le traitement effectif de l'urgence protestataire comme une défaillance de la gestion publique ? L'action publique s'avère plutôt souple, encline à procéder à des accommodements face à une catégorie protestataire qui dénonce la crise d'un pacte social, tenu pour certains comme pilier de la stabilité politique⁴⁴, d'un côté, mais qui sert aussi à l'avancement de certains enjeux, de l'autre.

En effet, le discours officiel souligne la présence des diplômés chômeurs comme un indicateur de « transition ». Questionnés à propos de l'effervescence de la mouvance, les responsables publics répondent unanimement : « *Les diplômés chômeurs sont un résultat de la démocratisation*⁴⁵ » ; « *Tu peux crier tout ce que tu veux, rien ne va t'arriver*⁴⁶ » ; ou encore « *Maintenant tout le monde sort dans la rue, c'est la démocratie, ça*⁴⁷ ». Toujours dans la mise en discours de l'imaginaire du « changement », l'ancien Premier ministre Driss Jettou affirmait que le Maroc vivait dans un « mai 68 permanent »⁴⁸ frôlant les limites de la

⁴¹ Ainsi, augmenter l'intensité des manifestations à quelques jours des élections législatives ou de la votation de la loi de finances n'a pas le même effet que le faire en « temps froid ». Conscients de l'image de dynamisme démocratique dont le Maroc se targue sur la scène internationale, les groupes de diplômés chômeurs de troisième cycle profitèrent du début des conversations sur le Sahara Occidental entre le Maroc et l'Algérie sous l'égide des Nations Unies, pour réaliser des marches très « envahissantes » dans son déploiement spatial. Le pari était l'improbabilité de la répression à un moment où le pays prononcé des déclarations de bonne volonté à propos du contentieux sahraoui.

⁴² Depuis le mois d'avril, le retour à la rue des chômeurs s'est soldé avec plusieurs interventions violentes. Néanmoins, le caractère multisectoriel de l'exceptionnalité protestataire de cette période semble dissoudre la perception de la menace.

⁴³ En janvier 2010, après la votation de la loi de Finances, un autre millier de chômeurs sera recruté.

⁴⁴ Abdallah SAAF, *Maroc : l'espoir d'état moderne*, Casablanca, Ed. Afrique Orient, 1999.

⁴⁵ Entretien avec un conseiller du Premier ministre, Rabat, mai 2005.

⁴⁶ Entretien avec un conseiller du Premier ministre, Rabat, avril 2005.

⁴⁷ Entretien avec un conseiller du Premier ministre, Rabat, 10 octobre 2007.

⁴⁸ *Maroc hebdo international*, 499, 22-28 février 2002.

gouvernabilité. Pourtant, dans la mesure où (presque tous) les groupes de chômeurs se prêtent à un contrôle relativement aisé (par le biais des négociations et des filtrations), ils constituent un cadre stable où convergent des mécontentements susceptibles d'être repérés par les autorités et désamorçés par les contraintes organisationnelles.

L'embauche des protestataires se fait en fonction des prévisions budgétaires de l'année ou sur le compte d'un stock financier réservé au Premier ministre pour la gestion d'urgences publiques. Lorsque cette dernière possibilité de financement est mobilisée, la décision d'embaucher les chômeurs échappe au scrutin public⁴⁹. La prise en compte des revendications des diplômés facilite le maintien de pratiques irrégulières de gestion des ressources publiques. Le recrutement de personnes non appartenant aux groupes protestataires mais supposément « connues » des responsables publics, camouflé par une insertion collective de protestataires, est toléré par ces derniers, échange et compromis obligent.

L'obtention d'un accord d'embauche relève d'une potentielle dissonance entre les revendications (transparence, non élitisme, etc.) et les compromis auxquels se prêtent les chômeurs (autolimitation des formes d'action, discours aseptiques qui mettent l'accent sur le chômeur-victime, agencement des groupes selon des injonctions venues « du haut », etc.). Conséquence potentielle : l'érosion de la crédibilité de la mobilisation ; ou, en tout cas, de la composante de l'espace chômeur⁵⁰ qui a désigné l'emploi comme but fondamental de la mobilisation. Celle-ci, en défendant ce but comme la particularité irréductible de la cause, s'oppose à toute possibilité d'élargissement de celle-ci et désamorce l'éventuelle projection de toute opposition politique à partir de l'action collective des chômeurs.

Or, la prétendue autonomie de cet espace est mise à mal par le fait que ses réussites dépendent des usages qui en sont faits ailleurs. La gestion du sens politique de la mobilisation reste la grande ligne de fracture au sein de la cause, opposant des visions contradictoires du légitime et du faisable et conditionnant le développement futur de la scène protestataire.

Le « cauchemar du politique » et la fragmentation des protestations

« Notre revendication est khobsi... (littéralement : “de pain”, de subsistance) et ça doit rester comme ça... Mais il y aurait ceux qui voudraient politiser le dossier... et alors on passerait à autre chose... On retournerait aux années de la fac, à la confrontation entre clans. On nous utiliserait pour des fins qui ne sont pas les nôtres » (Propos tenus par un membre de Tansikiya, octobre 2008).

Ces propos tenus par un membre d'un groupe de diplômés de troisième cycle révèlent une ligne de fracture virtuelle séparent les « causes légitimes » de celles « illégitimes ». Ils datent de 2008, mais l'idée sous-jacente est toujours perceptible en mai 2011 : « *Nous ne voulons que notre emploi, mais le PV que nous avons signé [avec le conseiller du Premier ministre] nous oblige à continuer de protester* », exclamait un adhérent de l'Union de

⁴⁹ Dans les villes où les sections locales de l'ANDCM sont actives, l'insertion de militants implique parfois la retouche des budgets décidés par les conseils communaux de la part de l'administration déconcentrée du ministère de l'Intérieur - bachas et gouverneurs.

⁵⁰ Proposée par Lilian Mathieu, la notion d' « espace des mouvements sociaux » « désigne l'univers de pratique et de sens, relativement autonome à l'intérieur du monde social, au sein duquel les mobilisations protestataires sont unies par des relations d'interdépendance » (« L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 20, n° 77, 2007, pp. 131-153, p. 131).

diplômés de l'Institut royal de la formation des cadres, dans une période effervescente de mobilisations (politiques et professionnelles) à Rabat⁵¹.

Les deux citations suggèrent que le leitmotiv de la protestation est l'incapacité de bénéficier d'un droit acquis tangible, un emploi à l'occurrence. Le terme « *khobsi* », qui se traduit comme « du pain », est utilisé comme opposé à « politique » (*siyassi*) : le premier renvoyant à un bien dont le droit d'en profiter n'a point besoin de discussion, d'autant plus qu'il est indispensable à la subsistance. Le deuxième terme nie le caractère indispensable du bien convoité : la revendication *siyassiya*/politique ne saurait être reconnue comme urgente au même degré que la revendication *khobsiya*/matérielle ; en plus, elle ne serait pas la résultante d'un consensus mais inciterait au contraire la confrontation de priorités subjectives. Suivant cette logique, la revendication *khobsi* renvoie au nécessaire et à l'unanime, alors que la revendication politique renvoie à l'accessoire et à l'antagonisme.

La revendication politique serait aussi essentiellement conflictuelle, ce qui est d'ailleurs suggéré par l'allusion aux « *années de la fac* » dans la citation. Le syndicalisme universitaire des années 1980 et 1990 fut parsemé d'affrontements extrêmement violents entre islamistes et militants de gauche. Pendant les « années de plomb », l'éventualité de la surveillance et de la répression hantait tout syndicaliste universitaire. La lourdeur de ces souvenirs donne sa force symbolique à l'évocation de « *la fac* », alimentant une association entre revendication politique et risque pour la propre intégrité physique. Non seulement conflictuelle, la revendication politique serait également susceptible d'être prise en otage par les logiques particularistes. Dans la citation, l'évocation des « *clans* » rappelle que les intérêts collectifs peuvent être travestis et manipulés par des groupes en conflit, animés par la satisfaction de leurs propres buts.

Or, cette interprétation du binôme matériel/politique ne va pas de soi. On est bien dans l'appréciation subjective des mots, privilégiant certaines lectures au détriment d'autres. Comme il a été développé supra, l'ANDCM considère que les mécanismes de l'autorité politique et les souffrances quotidiennes s'enchevêtrent, l'un ne pouvant pas s'expliquer sans l'autre. Nous avons lié cette réflexion à la filiation gauchiste de l'association ; mais les attentes dérivées du rapport construit avec les autorités au fil des années nous semblent plus déterminantes que la tradition idéologique : dès le moment où l'ANDCM cohabite avec des groupements de troisième cycle défendant la même « cause », son efficacité en termes d'obtentions d'emploi s'est réduit dramatiquement. Nulle attente à l'égard des autorités ne la contraindrait à la docilité. Au contraire que les groupes de diplômés de troisième cycle, dont le refus à penser le chômage dans une complexité politique large se justifie tant par l'intériorisation des représentations susmentionnées, que par des raisons d'ordre tactique.

La diversité biographique et idéologique des adhérents des groupes de troisième cycle incite à élaborer un discours collectif à partir des plus petits dénominateurs communs : le souhait d'améliorer sa situation professionnelle. Chercher à trouver les raisons du chômage au-delà du suivi peu rigoureux des normes impliquerait, selon les militants, de procéder à des attributions de responsabilités susceptibles d'heurter les sensibilités des uns et des autres. Pourtant, est-ce que la résistance à l'imputation de responsabilités s'explique par les éventuelles contradictions auxquelles la propre sensibilité idéologique serait soumise ? Ou, au contraire, s'explique-elle davantage par l'intériorisation de l'association entre controverse politique et risque et/ou illégitimité ?

La réorganisation de priorités idéologiques que les adhérents à la « cause chômeuse » sont tenus de faire, devient compréhensible sous l'angle de ces contraintes. En 2008, un

⁵¹ À ce propos, voir les articles de Lamia ZAKI, Abdellah TOURABI et Lamia ZAKI, « Maroc : une révolution royale ? », *Mouvements*, n° 66, vol. 2, 2011, pp. 98-103 ; Karine BENNAFLA et Haoues SNIGUER, « Le Maroc à l'épreuve du printemps arabe : une contestation désamorcée ? », *Confluences Méditerranée*, 2011 [sous presse]

groupe de diplômés de troisième cycle était présidé par un ancien responsable du bureau national de l'UNEM et, en même temps, membre du cercle politique d'*Al Adl wal Ihssâne*⁵². À une interrogation sur l'influence de ses appartenances organisationnelles sur son engagement chômeur, il répondait que « *ce n'était pas le moment* »⁵³ de faire appel à sa filiation politique pour proposer un diagnostic sur le problème du chômage ou un mode d'agir⁵⁴. Dans le même sens, un adhérent d'un autre groupe de chômeurs et militant de *Barnamij al marhali*⁵⁵ défendait la nécessité d'« *oublier ma filiation politique ; dans le groupement, je ne suis qu'un diplômé chômeur de plus* »⁵⁶.

Une certaine « rationalité » organisationnelle sous-tient cette capacité à administrer les facettes multiples de l'individu-militant. Si un style protestataire concret « abouti » à un accord d'embauche massive, pourquoi le changer ? Les recrutements dont les groupes de diplômés de troisième cycle bénéficient périodiquement créent des attentes et favorisent le pragmatisme, d'autant plus que l'insertion dans des processus de négociation contraint les choix à venir des organisations. Il s'en suivrait une sorte de « spécialisation » de la cause : à l'intérieur de l'univers chômeur, la désignation de l'emploi comme but essentiel veut que le mode de faire protestataire se prétende unique et intransférable, répondant à une logique particulière, non comparable à celle d'autres dynamiques protestataires, répondant tant à des calculs tactiques qu'à la perception d'un climat de permissivité sensible aux enjeux et à la conjoncture.

Cette spécialisation n'aurait de sens que parce que la mobilisation des chômeurs est insérée dans une arène politique complexe. Dans cette arène, le chômage et ses représentations demeurent un enjeu de paix sociale ; le degré et l'oscillation de l'ouverture de la rue est monnaie de change dans la négociation de l'image interne et externe du régime. En permettant relativement leur expression, les chômeurs sont appelés à participer à la régulation de la conflictualité sociopolitique, fournissant un cadre susceptible d'accueillir des mécontents vite désamorçés.

À mode de conclusion : mobilisation probable, contestation improbable

Au cours de l'année 2010, des groupes de diplômés chômeurs ont continué à manifester à Rabat et ailleurs, pour exiger leur recrutement dans la fonction publique. Après une interruption de deux mois entre janvier et mars 2011 pour les groupes de troisième cycle, les actions se poursuivent de plus belle dans ce trouble « âge du 20 février »⁵⁷. L'expérience des recrutements passés et des promesses invite à prévoir le réinvestissement de la cause par de nouveaux collectifs protestataires. Tant que le mécanisme de reconnaissance matérielle des revendications reste crédible, le cloisonnement de l'espace des diplômés chômeurs demeurera, pour certains, la clé de la réussite de l'action collective. La fracture virtuelle entre

⁵²*Al Adl wal Ihssâne* (Justice et Bienfaisance) est une association islamiste créée en 1981 par le Cheikh Abdessalam Yassine.

⁵³ Entretien, octobre 2008.

⁵⁴ La réponse du diplômé mobilise deux mythes. Le premier correspond à l'étendue de la base sociale d'*Al Adl wal Ihssâne*. Censée être la plus grande organisation islamiste, on chiffre sa base à 200 000 personnes, alors que la semi-clandestinité de l'association empêche la vérification du chiffre. Le deuxième mythe est celui de la négation de toute attache organisationnelle explicitement politique à l'intérieur d'un groupe de chômeurs.

⁵⁵ *Barnamij el marhali* (Programme d'étape) est un courant d'extrême gauche aux référents théoriques indéterminés (marxisme-léninisme, guévarisme, maoïsme, etc.) au sein du syndicalisme universitaire.

⁵⁶ Entretien, mai 2008.

⁵⁷ Époque « troublée » par le dynamisme institutionnel auquel les protestations ont donné lieu : un discours royal, une commission de révision constitutionnelle, des prises de position de tous les acteurs politiquement pertinents (d'ailleurs, la prise de position a supposée pour certains une manière de revendiquer une « pertinence » politique), un brouillon soumis à référendum et l'avancement des élections.

l'ANDCM marginalisée par les autorités et les groupes de diplômés de troisième cycle engagés à trouver un compromis entre pression et docilité, conditionnera le positionnement des diplômés chômeurs dans l'arène protestataire marocaine.

C'est la raison pour laquelle le diplômé chômeur en tant que catégorie protestataire peut être considéré comme l'avatar le plus abouti d'une pacification des rapports entre le régime et les opposants, autour du réinvestissement des derniers dans des thématiques éloignées d'enjeux du pouvoir mais socialement porteuses. Autrement dit, la tolérance à l'égard de l'espace (ou de la plupart des composantes de celui-ci), sur la base de la nature de la cause défendue et les moyens empruntés, « justifie » la répression d'autres initiatives protestataires⁵⁸. La transgression des dernières est d'explicitier le nœud entre les précarités et les fondations de l'autorité, rendu invisible par l'approche apolitique, associative et officielle, de la question sociale⁵⁹.

La géométrie de la permissivité s'avère donc variable. La rhétorique de la démocratisation tenue par le pouvoir central – alors que le roi demeure le chef du pouvoir exécutif, de l'appareil judiciaire et sécuritaire-, impose d'aménager d'espaces d'expression des mécontentements. Ceux-ci sont négociés sur les aspects opérationnels, structurels et conjoncturels des protestations. Les terrains « en transition » ne sauraient donc être la scène de transformations monolithiques, mais d'ajustements sensibles à l'interdépendance des scènes plurielles du politique.

⁵⁸ Hier la Coordination contre la hausse des prix, aujourd'hui le M20F. Nous pensons à la répression de la manifestation de Casablanca le 13 mars ; celle d'un sit-in réalisé par le M20F devant le centre de détention de la DST (renseignement) à Témara, et celles des marches ultérieures (22 et 29 mai) ; jusqu'au décès d'un manifestant à Safi, comme conséquence de la raclée reçue par les forces de sécurité.

⁵⁹ Irene BONO, « Le phénomène participatif au Maroc à travers ses styles d'action et ses normes », *Les Etudes du CERI*, 166, juin 2010.